

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SÉANCE ORDINAIRE DU 10 AVRIL 2019

Nombre de Conseillers :	L'an deux mille dix-neuf, le DIX AVRIL, à vingt heures et trente minutes,
en exercice..... 61	
présents..... 48	Le Conseil de la Communauté d'Agglomération PLAINE VALLEE, légalement convoqué par courrier du
procurations..... 6	4 Avril 2019 et par affichage du 4 Avril 2019, s'est réuni à la Mairie de Soisy-sous-Montmorency,
absents 7	2, avenue du Général de Gaulle, dans la salle des mariages, sous la présidence de M. Luc STREHAIANO ,
Suffrage exprimé ... 54	Président et Maire de Soisy-sous-Montmorency.

Etaient présents :

- Andilly :
 - Attainville :
 - Bouffémont :
 - Deuil-la Barre :
 - Domont :
 - Enghien-Les-Bains :
 - Ezanville :
 - Groslay :
 - Margency :
 - Moisselles :
 - Montlignon :
 - Montmagny :
 - Montmorency :
 - Piscop :
 - Saint-Brice-sous-Forêt :
 - Saint-Gratien :
 - Saint-Prix :
 - Soisy-sous-Montmorency :
- Daniel FARGEOT,
Odette LOZAÏC,
Claude ROBERT, Michel LACOUX,
Muriel SCOLAN, Dominique PETITPAS, Gérard DELATTRE, Virginie FOURMOND, Bertrand DUFOYER, Fabrice RIZZOLI,
Frédéric BOURDIN, Michelle HINGANT, Jean-François AYROLE, Paul-Edouard BOUQUIN,
Philippe SUEUR, François HANET, Marie-Christine FAUVEAU-MARTINET, Xavier CARON,
Alain BOURGEOIS, Agnès RAFAITIN-MARIN, Pierre GREGOIRE,
Joël BOUTIER, Christine MORISSON,
Christian RENAULT,
/
/
Patrick FLOQUET, François ROSE, Luc-Eric KRIEF,
Michèle BERTHY, Thierry OLIVIER, Muriel HOYAUX, Christian ISARD, Marie MOREELS, Jean-Pierre DAUX,
Christian LAGIER,
Alain LORAND, William DEGRYSE, Virginie HENNEUSE, Patrick BALDASSARI, Didier ARNAL,
Jacqueline EUSTACHE-BRINIO (à partir du rapport n°9), Karine BERTHIER, Jean-Claude LEVILAIN (à partir du rapport n° 6), Natacha VIVIEN,
Jean-Pierre ENJALBERT,
Luc STREHAIANO, Christiane LARDAUD, Claude BARNIER, Bania KRAWAZYK,

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Absents excusés ayant donné Procuration :

Fabrice FLEURAT à Jean-François AYROLE ; Alain GOUJON à Luc STREHAIANO ; Julien BACHARD à Jacqueline EUSTACHE-BRINIO (à partir du rapport n°9) ; Didier LOGEROT à Karine BERTHIER ; Gérard BOURSE à Jean-Pierre ENJALBERT ; François ABOUT à Christiane LARDAUD.

Absents : Michel BAUX ; Marc POIRAT ; Véronique RIBOUT ; Fabienne PINEL ; François DETTON ; Julien BACHARD (aux rapports n° 1 à 8) ; Jacqueline EUSTACHE-BRINIO (aux rapports n° 1 à 8) ; Jean-Claude LEVILAIN (aux rapports n° 1 à 5) ; Anne BERNARDIN, Laura BEROT.

Le Président ayant ouvert la séance et fait appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance pris dans le sein du conseil.

Madame Muriel HOYAUX est désignée pour remplir cette fonction.

PROMOTION DU TOURISME

OBJET : SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA VILLE DE SAINT-PRIX POUR LA CRÉATION ET LA PROGRAMMATION D'UNE VISITE GUIDÉE DE LA VILLE

EXPOSE DES MOTIFS

L'agglomération PLAINE VALLÉE est chargée depuis le 1^{er} Janvier 2016 de « la promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme ».

H.

Dans ce cadre, PLAINE VALLÉE par le biais de son Office de Tourisme intercommunal, s'est engagée à valoriser le patrimoine de ses communes membres par la création de visites guidées notamment avec des tablettes numériques. Ces visites s'adressent à tous les types de public. L'intention est de faire découvrir les richesses du territoire aux habitants comme aux visiteurs.

La commune de SAINT-PRIX s'est engagée quant à elle depuis plusieurs années dans une politique de valorisation de son cadre de vie et de préservation de son terroir aux abords de la forêt domaniale de Montmorency. L'histoire et le patrimoine de la commune sont propices à l'organisation de visites guidées avec tablettes numériques.

Le partenariat s'organise autour des deux axes suivants :

- *La création d'un support de visite guidée digitale de Saint-Prix,*
- *L'accueil des visiteurs à Saint-Prix.*

Le conseil d'exploitation de l'Office du Tourisme Intercommunal réuni le 4 avril 2019 a émis un avis favorable.

Il est demandé au Conseil de Communauté d'approuver les termes du projet de convention et autoriser sa signature par président à la signer.

CECI EXPOSE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'arrêté n° A 15-592-SRCT du Préfet du Val d'Oise en date du 25 novembre 2015 portant création de la Communauté d'Agglomération « PLAINE VALLEE » à compter du 1^{er} janvier 2016,

VU l'arrêté préfectoral n°180562 en date du 31 mai 2018 portant adoption des statuts de la communauté d'agglomération« PLAINE VALLEE »,

CONSIDERANT l'engagement de la commune de SAINT-PRIX pour la préservation et la promotion de son patrimoine,

CONSIDERANT l'intérêt que présente la mise en place d'un partenariat autour de projets permettant la mise en valeur des ressources historiques et naturelles du territoire de PLAINE VALLEE,

CONSIDERANT le projet de convention organisant un partenariat autour de différents axes,

CONSIDERANT l'avis favorable de la commission des finances et de l'administration générale en date du 02 Avril 2019,

CONSIDERANT l'avis favorable du conseil d'exploitation de l'office de tourisme intercommunal en date du 4 avril 2019,

H

Accusé de réception en préfecture 095-200056380-20190410-DL2019-04-10_13 -DE Date de télétransmission : 15/04/2019 Date de réception préfecture : 15/04/2019

Ayant entendu l'exposé de Monsieur SUEUR présentant le projet de délibération,

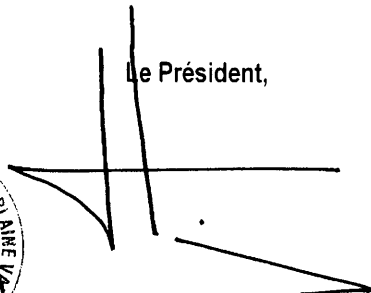
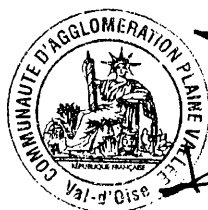
Le Conseil de Communauté après en avoir délibéré et à l'unanimité,

APPROUVE les termes de la convention ci-jointe fixant les modalités d'un partenariat entre PLAINE VALLEE et la commune de SAINT-PRIX.

AUTORISE le Président à signer ladite convention et tous actes découlant de son exécution.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Le Président,

Acte publié ou notifié le 17/04/2019
 La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.
 Pour le Président et par délégation,
 Le Directeur Général des Services,


 Patrice GIROT

Accusé de réception en préfecture
 095-200056380-20190410-DL2019-04-10_13
 -DE
 Date de télétransmission : 15/04/2019
 Date de réception préfecture : 15/04/2019

Acte à classer

DL2019-04-10_13

1

En préparation

2En attente retour
Préfecture**3**

> AR reçu <

4

Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2019-04-15T18-04-13.00 (MI216410346)

Identifiant unique de l'acte :095-200056380-20190410-DL2019-04-10_13-DE (Voir l'accusé de réception associé)Objet de l'acte : Signature d'une convention de partenariat avec la
de Saint-Prix pour la création et la programmation
d'une visite guidée de la ville

Date de décision : 10/04/2019



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de competences
9.1. Autres domaines de competences des communesActe : 13. Tourisme Convention
partenariat avec St Prix Visite
guidée de la ville.PDF

Multicanal : Non

Pièces jointes :

13.1 Annexe Convention Type PJ : 99_DE - Délibération
PV - St prix.PDFImprimer la PJ avec le tampon AR

Classer

Annuler

Préparé

Date 15/04/19 à 18:04

Par SPECQ Nadege

Transmis

Date 15/04/19 à 18:04

Par SPECQ Nadege

Accusé de réception

Date 15/04/19 à 18:10

